

pays
sud
TOULOUSAIN

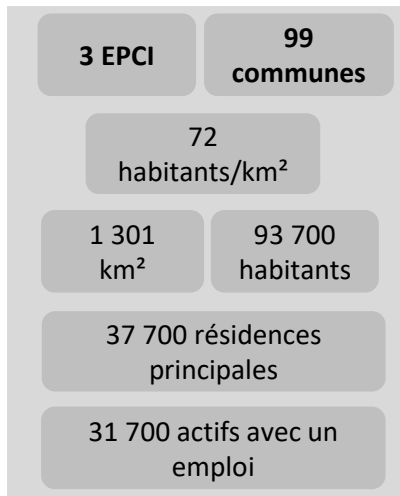
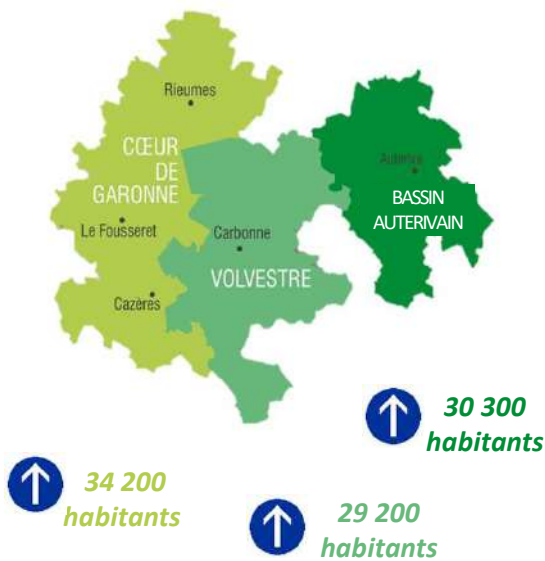
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL SYNTHESE

Année de référence : 2014 / Edition 2019



Les élus ont souhaité se saisir du caractère obligatoire du PCAET pour en faire une opportunité de démarche stratégique pour le territoire : quelle stratégie de développement économique local? de mobilité ? de développement des énergies locales ? quelle transcription dans le SCOT ?...

Présentation du territoire du PETR Sud Toulousain



Croissance de la population : 1,4%/an

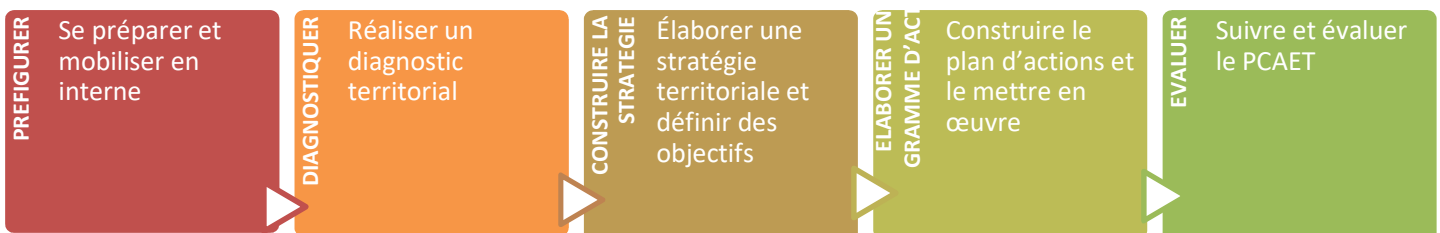
Le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du **Pays Sud Toulousain** se situe en Haute-Garonne. Il regroupe les communautés de communes Cœur de Garonne, du Volvestre et du Bassin Auterivain.


Au delà des domaines d'intervention tels que la culture, l'animation du fonds LEADER et l'urbanisme, le Pays porte une mission **énergie-climat**. Il est engagé dans la stratégie **TEPOS***: il dispose d'un **PCET volontaire** depuis 2009, d'un **espace info énergie** et d'une **plateforme de rénovation énergétique** de l'habitat privé. Il a également développé une mission de **Conseil en Énergie Partagé** au service des collectivités. Le Pays Sud Toulousain est lauréat de l'appel à projet « **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte** ». Enfin depuis 2017, il anime le contrat territorial de développement des **énergies renouvelables thermiques** et dispose d'un **plan de mobilité rurale**.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial du PETR Pays Sud Toulousain est réalisé dans le cadre de la loi TEPCV (Transition Énergétique pour la Croissance Verte) d'août 2015 et répond ainsi l'obligation des EPCI membres de plus de 20 000 habitants d'élaborer leur PCAET. Ce dernier est mené en lien avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) également porté à l'échelle du PETR.

Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Le **Plan Climat Air Énergie Territorial** est l'**outil opérationnel** de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Cette démarche locale engage le territoire à réduire ses émissions de GES, réduire sa dépendance aux énergies fossiles et se préparer aux impacts du changement climatique. L'élaboration du PCAET a été réalisée en mode projet, associant au sein d'un comité de pilotage les représentants des 3 Communautés de Communes, du Pays et des organismes institutionnels.



Ce document présente la synthèse de la démarche du PCAET (contexte, diagnostic, stratégie, plan d'actions) portée par le PST et les 3 communautés de communes membres. Il est à noter que les travaux sur l'évaluation environnementale ont été menés de manière itérative et sont présentés de façon transversale dans le document (symbole de l'orchidée , espèce locale à préserver). Les rapports techniques produits dans le cadre de cette démarche sont à disposition sur le site internet du Pays Sud Toulousain (onglet PCAET)

* TEPOS : Un Territoire à Énergie POSitive vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le diagnostic territorial du PCAET fournit une première analyse des potentiels du territoire en matière d'adaptation locale aux changements climatiques, d'amélioration de la qualité de l'air, de préservation des milieux et de la santé, de sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2050. C'est sur ce diagnostic que reposent la stratégie et le programme d'actions du PCAET, co-construits, lors de nombreux ateliers, avec les services et les élus référents des 3 EPCI et les acteurs socio-économiques du territoire.

1 Chiffres clés de l'énergie et du climat sur le territoire

Facture énergétique

197 millions d'euros
3 000 €/an/ménage



Consommation d'énergie

Territoire : 2 278 GWh
Par habitant : 24,3 MWh



Région Occitanie
Par habitant : 20,7 MWh

Émissions de GES

Territoire : 860 ktCO₂e
Par habitant : 9,2 tCO₂e



Région Occitanie
Par habitant : 5,3 tCO₂e

Énergies renouvelables

Production : 409 GWh
Potentiel 2050 : 890 GWh



L'évaluation environnementale est un processus itératif d'intégration proportionnée des enjeux environnementaux pour que le PCAET soit le moins dommageable pour l'environnement, renforçant ainsi sa sécurité juridique et son acceptabilité sociale, avec un triple objectif : Aider à l'intégration de l'environnement dans l'élaboration du PCAET, en appliquant le principe "éviter, réduire, compenser" ; Éclairer le Pays Sud Toulousain sur les choix faits et les solutions retenues ; Contribuer à la bonne participation et information du public avant et après le processus décisionnel. Concrètement, la démarche d'évaluation environnementale est menée lors de l'élaboration du PCAET, puis traduite dans un rapport environnemental, dont le contenu est proportionné à l'incidence prévisible du plan sur l'environnement.

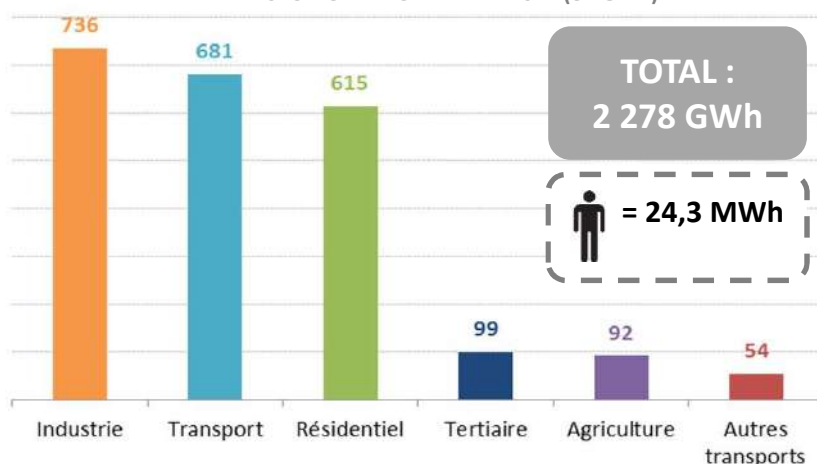
2 Profil énergie du territoire

La part des **consommations énergétiques du secteur de l'industrie** sur le territoire du Pays Sud Toulousain **est bien plus importante** que celle de la Région Occitanie.

La consommation d'énergie par habitant est plus importante que la moyenne de l'Occitanie, s'élevant à 24,3 MWh/hab contre 20,7 MWh/hab. **Sans les principales industries, ce ratio serait réduit à 17,3 MWh/hab.**

La facture énergétique du territoire représente 197 millions d'euros (soit 3 000€ par ménage/an).

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES (DIRECTES) DU TERRITOIRE
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2014 (en GWh)



3 Profil climat du territoire

Afin de constituer le profil climat du Pays Sud Toulousain, un **bilan de gaz à effet de serre** est réalisé sur le territoire. Il comptabilise les émissions de gaz à effet de serre émises par les consommations d'énergie de plusieurs secteurs en 2014. Il permet donc d'identifier les secteurs à fort enjeux climatiques.

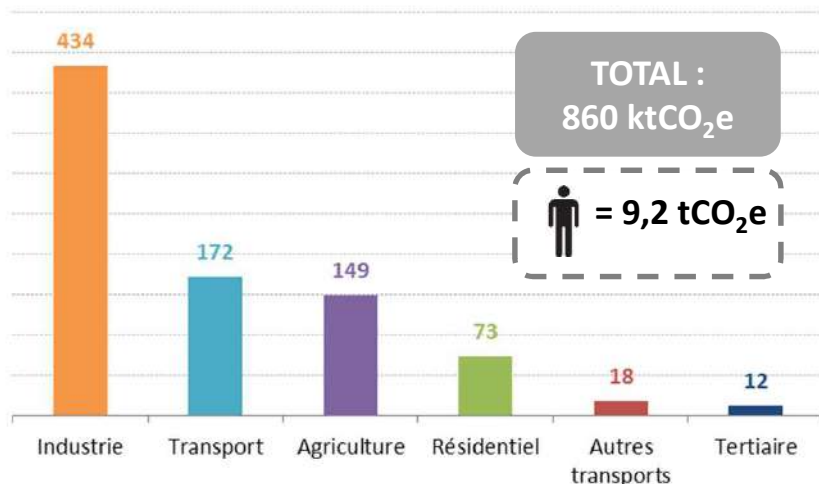
Au regard du constat fait sur les consommations d'énergie, en matière de GES, **l'industrie représente plus de la moitié des émissions du territoire** (deux sites industriels).

Les émissions du territoire représentent annuellement 860 ktCO₂e. Le ratio par habitant est 75% plus élevé que la moyenne régionale (9.2 tCO₂e/hab contre 5.3 tCO₂e/hab).

Unité de comptabilisation des GES

L'équivalent CO₂ (CO₂e) est une unité permettant de comparer les impacts en matière de réchauffement climatique et de cumuler les différents gaz. Ici, ktCO₂e correspond à des kilos tonnes d'équivalent CO₂.

EMISSIONS DE GES (DIRECTES) DU TERRITOIRE
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2014 (en ktCO₂e)



Enjeux énergie-climat par secteur & chiffres clés

INDUSTRIE 51% des émissions

CHIFFRES CLÉS

- 5 593 emplois soit 25% des emplois du territoire

Premier secteur de consommation et d'émission, l'industrie locale devrait relever les défis :

- de développer l'utilisation des **énergies de récupération** et les **énergies fatales**
- d'identifier des opportunités en matière d'**économie circulaire**
- d'encourager l'**efficacité** et l'**amélioration** des **procédés** et les changements de **combustibles**.

TRANSPORT 22% des émissions

CHIFFRES CLÉS

- 3% des trajets domicile-travail des habitants sont réalisés en transport en commun
- 25% des actifs travaillent dans leur commune de résidence dont 2/3 qui se rendent sur leur lieu de travail en voiture
- 40% des actifs vivent et travaillent sur le Pays

Le secteur possède une forte dépendance aux énergies fossiles et une forte vulnérabilité à la hausse des prix des énergies aussi, il apparaît nécessaire :

- de mettre en œuvre le **plan de mobilité rurale**
- de favoriser les modes de **transport doux**
- d'encourager le **covoiturage** et la **mobilité partagée**
- de **limiter l'étalement** de l'urbanisation

AGRICULTURE 17% des émissions

CHIFFRES CLÉS

- 65% de la surface du territoire
 - 1 273 emplois soit 5% des emplois du territoire
- Ces bilans ne prennent pas en compte les émissions générées par la production des engrais (≈2 tonnes de pétrole pour produire une tonne d'engrais)

Pour le secteur agricole, il s'agirait d'aller vers :

- le développement de l'**agroécologie** et l'**agriculture biologique**
- la **valorisation des résidus** agricoles
- le développement des **circuits courts**
- la **réduction** de l'usage des **fertilisants** artificiels.

RESIDENTIEL 9% des émissions

CHIFFRES CLÉS

- 37,6% des logements ont été construits avant la première réglementation thermique (42% en Région Occitanie)
- 87,4% des logements sont des maisons individuelles (63,9% en Région Occitanie)

Le résidentiel est caractérisé par des logements énergivores, il s'agirait :

- de rénover les logements anciens.
- d'agir sur les **comportements** du quotidien
- de développer les **énergies renouvelables** pour les logements

TERTIAIRE 1% des émissions

CHIFFRES CLÉS

- 15 344 emplois soit 70% des emplois du territoire (dont artisanat)

Pour le tertiaire il s'agirait d'agir :

- en soutenant des actions de **renovation thermique**
- en développant les **énergies renouvelables**
- en **aménageant durablement** les zones d'activité
- en **sensibilisant** les acteurs économiques

DECHETS

CHIFFRES CLÉS

- Les émissions ne sont pas comptabilisées sur le territoire, car le traitement est réalisé sur des territoires voisins. Cependant il est estimé à 5%.

Secteur dépendant des unités de traitement extérieures au territoire, les leviers principaux sont :

- les **mesures incitatives** TOMI et redevance spéciale /professionnels
- Le développement des **structures de tri**
- la promotion de la **valorisation** par méthanisation, compostage, réemploi

4 Production d'énergies renouvelables

Une énergie est dite « **renouvelable** » lorsqu'elle provient de sources que la nature renouvelle en permanence, par opposition à une énergie non renouvelable dont les stocks s'épuisent.

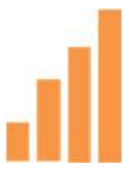
ACTUELLE

Le territoire produit **409 GWh** d'énergies renouvelables par an, soit 18% des consommations actuelles. Les énergies renouvelables les plus développées sont l'hydroélectricité et la biomasse solide, notamment grâce à la présence de 5 chaufferies sur le territoire.

POTENTIELLE

Le potentiel de production d'énergies renouvelables est de 890 GWh/an sur le territoire

Énergie solaire



410 GWh

CHIFFRES CLÉS

Le potentiel de la filière solaire thermique s'élève à **47 GWh/an** soit **68% de la demande en Eau Chaude Sanitaire** du secteur résidentiel sur le territoire.

Le potentiel de la filière solaire photovoltaïque s'élève à **363 GWh/an** soit 76% des consommations électriques du territoire

Géothermie



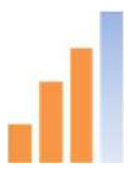
100 GWh

CHIFFRES CLÉS

L'énergie géothermique dépend de la chaleur de la Terre.

Le potentiel de géothermie s'élève à environ **100 GWh/an**.

Énergie éolienne



180 GWh

CHIFFRES CLÉS

Le gisement potentiel adapté à une production respectant les contraintes locales et les équilibres écologiques sur le territoire est estimé à **178 GWh**, ce qui représenterait une trentaine d'éolienne (au regard des technologies actuelles)

Biomasse



50 GWh

CHIFFRES CLÉS

La biomasse est la matière vivante végétale et animale.

Le **potentiel de production** à partir du bois est estimé à environ **50 GWh/an**, ce qui représenterait l'exploitation de **48 % des forêts du territoire**.

Méthanisation



140 GWh

CHIFFRES CLÉS

La méthanisation permet de produire de l'énergie grâce à une technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique.

Le gisement total de méthanisation s'élève à environ **140 GWh/an**. Ce qui correspond à environ la **totalité des consommations de gaz du secteur résidentiel** en 2014.

Hydroélectricité



10 GWh

CHIFFRES CLÉS

L'étude de potentiel réalisée par le Pays Sud Toulousain en mars 2018 a permis de détecter 32 sites d'installations potentielles. (12 sur Saint Matory et 20 sur d'autres sites) pour un potentiel de plus de 15 GWh par an.

Enjeux clés

Pérenniser la production d'énergie renouvelable en développement sur le territoire

Optimiser le niveau productible des centrales hydroélectriques existantes et la production de micro-centrales

Développer des projets citoyens pour en faciliter le développement et l'acceptation locale

Intégrer les énergies renouvelables aux réseaux

Valoriser les potentiels de chaleur fatale du secteur industriel

Leviers

Repérer géographiquement chaque potentiel et mener des études de faisabilité

Valoriser les producteurs d'équipements présents sur le territoire

Accompagner les porteurs de projets privés

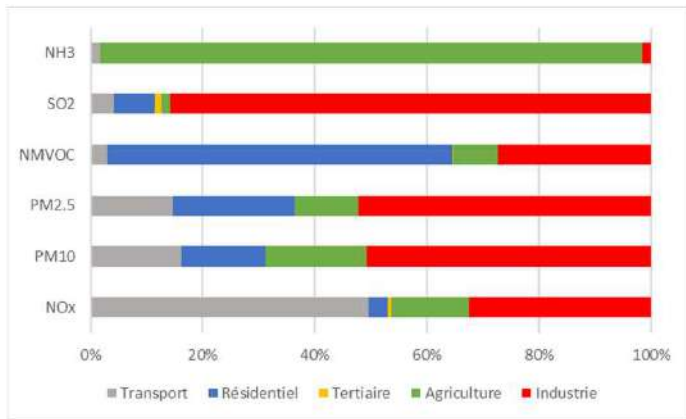
Développer les réseaux et l'autoconsommation

Planifier le développement dans les documents d'urbanisme

Impulser les projets coopératifs
Investir

5 Qualité de l'air

REPARTITION SECTORIELLE DES EMISSIONS DE POLLUANTS DU TERRITOIRE



Les activités humaines sont à l'origine de rejets de polluants variés. L'ancienne Région Midi-Pyrénées est équipée de **39 stations** qui mesurent en temps réel les **concentrations de plus de 20 polluants** et permettent ainsi de connaître le nombre et l'intensité **d'épisodes de pollutions atmosphériques**. Sur le territoire, on constate une diminution des émissions de chaque polluant entre 2008 et 2015.

En 2015, il est possible de constater que :

- ✓ Le secteur industriel rejette la plus grande quantité de polluants : 3 industries sont classées dans l'IREP (Registre français des Émissions Polluantes) et relâchent des NO_x, SO_x, COV et NH₃
- ✓ L'agriculture émet le plus d'ammoniac (NH₃)
- ✓ Les oxydes d'azote (NO_x) sont principalement émis par le transport routier



En 2016, **9 épisodes de pollution** recensés sur le territoire

Enjeux clés

Réduire les émissions de polluants ponctuels et diffus générés par l'agriculture

Limitier les émissions des polluants des industries

Limitier l'exposition des populations sensibles

Pérenniser la production d'énergies renouvelables en développement sur le territoire

Leviers

Mettre en place des stations de surveillance mobiles près des populations sensibles

Sensibiliser les acteurs locaux : industriels, agriculteurs, élus

6 Séquestration carbone

La **séquestration du carbone** est le processus correspondant à un **stockage de carbone** dans le **système sol-plante** permettant d'atténuer les émissions de GES responsables du changement climatique.

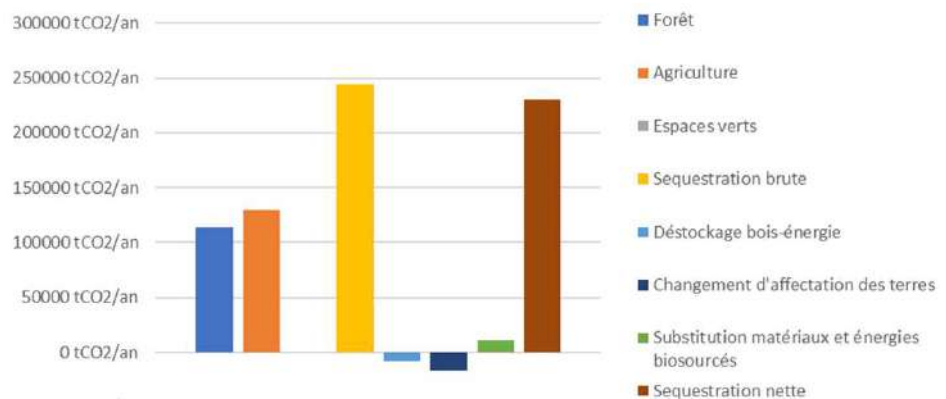
Il s'agit de calculer, pour le territoire du Pays Sud Toulousain, sa capacité à capturer le dioxyde de carbone en prenant en compte les changements d'affectation des sols, les programmes de plantations ou encore la valorisation énergétique.

CHIFFRES CLÉS

- ✓ **Sols agricoles** : superficie d'environ 1080 km², soit 83% de la superficie totale du territoire
- ✓ **Forêts** : superficie d'environ 154 km², soit 12% de la superficie totale du territoire

La séquestration nette de carbone du territoire est évaluée à **207 400 tCO₂/an**

SEQUESTRATION NETTE DE CO₂ (en tCO₂/an)



Enjeux clés et leviers

Maintenir et développer des zones agricoles et forestières

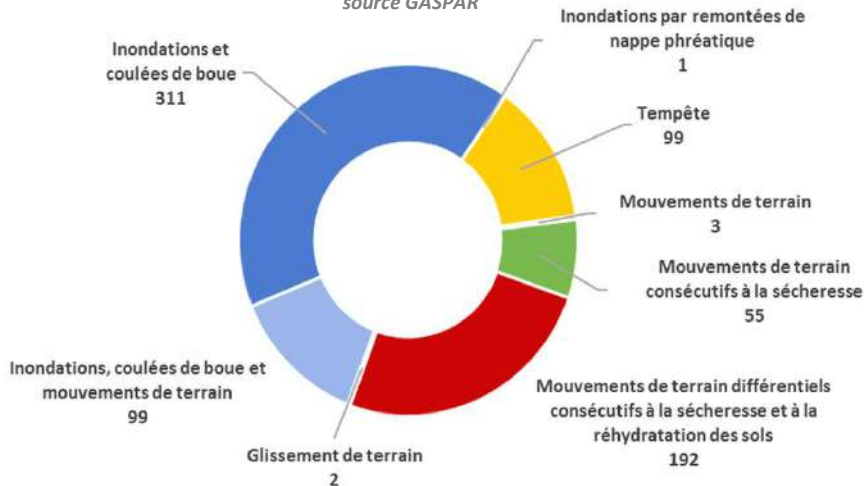
Développer les pratiques de fixation de carbone (agroforesterie)

Végétaliser

- Limiter l'artificialisation des sols dans le SCOT et PLU
- Définir des zonages dans les documents d'urbanisme en révision
- Mettre en œuvre la trame verte et bleue

- Espaces verts, nature en ville, bâti
- Développer les haies

REPARTITION DES PÉRILS PAR CLASSE ENTRE 1982 et 2015, source GASPAR



QUELS CONSTATS SUR LE PAYS SUD TOULOUSAIN ?

- ☞ Depuis 1973, le nombre de journées chaudes > 25°C a augmenté de 40% (de 50 à plus de 70).
- ☞ Depuis 1970, une baisse tendancielle des précipitations
- ☞ Depuis 1980, le territoire est plus fréquemment touché par les inondations et les coulées de boues.

QUEL CLIMAT EN 2050 SUR LE TERRITOIRE (SANS POLITIQUE DE TRANSITION)?

- ☞ Poursuite du réchauffement annuel (de l'ordre 1 à 2°C)
- ☞ Un assèchement important des sols
- ☞ Une augmentation de 31 journées chaudes par an
- ☞ Une diminution de nombre de jours de gel de 16 jours par an
- ☞ Baisse des débits des cours d'eau et période d'étiage allongée

Et en 2100 (d'ici 80 ans) ?

- ☞ La canicule de l'été 2003 devient habituelle
- ☞ Toulouse adopte dès 2050 les caractéristiques du climat de Valence en Espagne
- ☞ Baisse de 20 à 40% des débits des cours d'eau
- ☞ Les épisodes de pluies intenses se multiplient

Les principaux impacts pour le territoire

- Accélération de la perte de **biodiversité** et augmentation des espèces invasives
- Risque de dégradation de la **qualité de l'eau** (zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole sur une grande partie du territoire)
- Risque d'accroissement **des tensions sur les usages de l'eau** (zone d'insuffisance chronique de la ressource, besoins accrus en eau d'irrigation et augmentation de la population)
- Risque sur la **santé** liée aux vagues de chaleur
- **L'agriculture** fortement impactée
- Risques inondation et incendie plus forts
- Risque de dégradation du bâti par le retrait et gonflement des argiles
- Baisse de la production d'hydroélectricité



L'évaluation environnementale stratégique identifie également des enjeux forts sur l'eau tant sur la qualité que sur la quantité. Effectivement, à l'échelle du Pays Sud Toulousain, les besoins sont croissants (liés à l'urbanisation et aux productions céréalières) alors que les périodes d'étiage augmentent. De plus, la qualité de l'eau est un enjeu, particulièrement le long des principaux axes de communication et à proximité immédiate de sites pollués (sites BASOL) vis-à-vis de l'alimentation en eau potable.

Enjeux clés

Protéger les populations



Préserver la ressource en eau

Adapter l'agriculture



Adapter le cadre bâti



LA STRATEGIE TERRITORIALE

Plus qu'une obligation, la stratégie est un projet de territoire. Il s'agit pour les communautés de communes et le Pays Sud Toulousain d'un chemin à parcourir avec les acteurs locaux et les citoyens, ambitieux et réalisable. En 2018, près de **20% de l'énergie consommée est produite localement**, il s'agira d'atteindre **plus de 100% en 2050**.

1

La stratégie territoriale, un exercice prospectif règlementé, s'inscrivant dans des objectifs nationaux ambitieux

Le décret (Art. R. 229-51.II) encadre la définition de la stratégie. Elle doit se composer d'objectifs chiffrés et répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic.



Objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)

Au niveau national, il est nécessaire de fournir des efforts de baisse de **consommations** sur les secteurs des **transports**, de **l'industrie** et du **résidentiel**.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

Émissions de GES

(par rapport à 1990)

- ↳ 40% des émissions en 2030
- Division par 4 en 2050

Consommations d'énergie

(par rapport à 2012)

- ↳ 30% de la consommation primaire en énergie fossile en 2050
- ↳ 50% de la consommation énergétique finale

Énergies renouvelables

23% dans la consommation finale en 2020 & 32% dans la consommation finale en 2030

Les enjeux du changement climatique

Les travaux de la communauté scientifique et notamment du Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat démontrent que depuis les années 1950, le système climatique se réchauffe. Avec une augmentation de la population mondiale et une demande croissante en énergie, les concentrations de GES dans l'atmosphère atteignent des records au niveau mondial.

Des solutions sont proposées, tant au niveau national qu'au niveau mondial, afin de contenir la hausse de température à 2°C d'ici 2100 : citons la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique, le protocole de Kyoto, l'Accord de Paris ou encore la LTECV.

2

Une opportunité pour construire ensemble un territoire désirable

Les 3 communautés de communes avec le Pays Sud Toulousain ont élaboré **une stratégie commune** sur la base des résultats du diagnostic.

Lors d'un séminaire les acteurs du territoire publics et privés se sont **projetés pour construire un avenir énergétique et climatique souhaitable**.

Des objectifs chiffrés, mesurables, temporels, ont été partagés avec l'ensemble des acteurs du territoire, lors d'ateliers de concertation.

Pour les collectivités, il s'agit dorénavant de mobiliser et fédérer dans la durée l'ensemble des forces vives pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice.

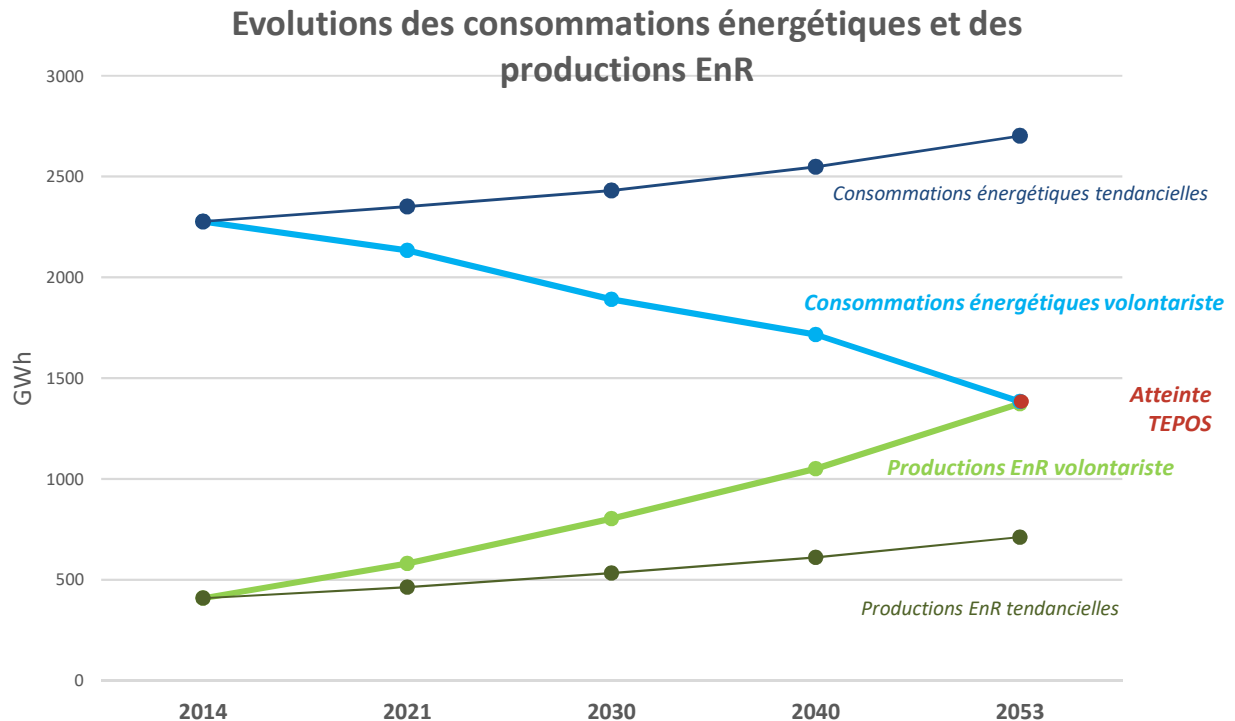


Un scénario ambitieux : « Devenir un territoire à énergie positive en 2050 »

Ce scénario intègre de nombreuses variables telles que la croissance de la population, son impact différencié sur les secteurs d'activité, les délais de déploiement des projets EnR.

Il s'agit d'aller au-delà de l'autonomie énergétique du territoire, en atteignant un niveau de production d'énergies renouvelables locales supérieures aux consommations locales.

Cette stratégie s'inscrit pleinement dans la **démarche Négawatt** mais également dans la démarche **Région à Energie Positive** portée par la Région Occitanie.



Par cette stratégie ambitieuse, le territoire agit:

- ✓ Sur **l'innovation et le développement économique** en formant et accompagnant les acteurs locaux, en créant de l'emploi non délocalisable,
- ✓ Pour une meilleure **qualité de vie** grâce à des logements plus confortables et plus économes permettant une réduction des factures énergétiques des ménages,
- ✓ Pour améliorer le **bien être et la santé** des habitants: en réduisant les déplacements domicile-travail par le développement de l'emploi local, l'amélioration de la qualité de l'air, une agriculture plus raisonnée et une alimentation plus saine,
- ✓ Pour **préserver nos ressources** aujourd'hui et pour les générations futures

La mise en œuvre de ce scénario permettrait la création de **9700 emplois en 2050 dont 45% sur les énergies renouvelables, 50% dans le bâtiment et réseau de chaleur, 5% dans le transport** (Estimation réalisée grâce à l'outil TETE ADEME).

LES GRANDS OBJECTIFS



CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE
(par rapport à 2014, avec évolution de la population)

-17% de la consommation d'énergie finale en **2030**

-36% de la consommation d'énergie finale en **2050**



ÉMISSIONS DE GES
(par rapport à 2014, avec évolution de la population)

-35% des émissions en **2030**

-71% des émissions en **2050**



ÉNERGIES RENOUVELABLES

2014 **17 %** dans la consommation actuelle

2050 **100%** de la consommation finale, soit multiplier par 3 la production



EMPLOIS TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2050 **9700** emplois locaux créés

Une stratégie locale construite autour de 6 orientations

Pour atteindre ces objectifs ambitieux le territoire doit entreprendre un virage important, aussi il est important de s'engager dans la transition énergétique qui implique aujourd'hui de partager une vision de long terme, avec les acteurs de l'énergie, avec les territoires, avec les citoyens...Ainsi 6 axes orientations prioritaires ont été définis pour les 6 prochaines années.

Cette stratégie est déclinée opérationnellement par un programme d'actions.

Un territoire adapté au changement climatique



Un territoire à énergie positive



Un territoire favorisant les mobilités responsables et solidaires pour une meilleure qualité de l'air



L'aménagement et les déchets sont traités de façon transversale dans les différents axes.



Un territoire mobilisateur et engagé pour la réduction de son empreinte carbone, porté par son SCOT



La sobriété énergétique de l'habitat et du bâtiment et l'exemplarité des collectivités



La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable



Et déclinée en 19 axes qui structurent les plans d'actions

Un territoire mobilisateur et engagé pour la réduction de son empreinte carbone, porté par son SCOT	Piloter et suivre le plan climat
	Faire connaître le plan climat et animer un réseau local d'acteurs engagés
	Parvenir à une cohérence et coopération inter EPCI
La sobriété énergétique de l'habitat et du bâtiment et l'exemplarité des collectivités	Favoriser la rénovation énergétique dans l'habitat et l'équipement
	Faire du patrimoine public une vitrine d'exemplarité
	Promouvoir la sobriété dans les usages quotidiens (résidentiel, tertiaire, secteurs recevant du public)
La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	Développer les compétences et l'intelligence territoriale autour de la transition énergétique
	Développer l'économie circulaire
	Développer une agriculture durable
	Aménager durablement les zones d'activités
Un territoire favorisant les mobilités responsables et solidaires pour une meilleure qualité de l'air	Diffuser et ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives
	Faciliter et amplifier les mobilités alternatives
	Lever les freins aux déplacements des publics rencontrant des problèmes de mobilité
	Aménager le territoire au service des mobilités alternatives, et limitant les déplacements
Un territoire à énergie positive	Construire un schéma d'approvisionnement énergétique responsable et performant
	Contribuer au développement des filières d'énergies renouvelables en coopérant entre les acteurs pour créer de la valeur locale
Un territoire adapté au changement climatique	Maintenir la qualité de vie et limiter l'exposition aux risques des populations par un aménagement durable
	Tendre vers une consommation et une alimentation durable et en limiter l'impact
	Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

LE PLAN D'ACTION :

Tous engagés...

Le plan d'actions est multi partenarial. Il est porté par les collectivités du territoire et les acteurs locaux pour 6 ans. Il est évolutif et ouvert à toutes nouvelles actions.



Ces projets de plans d'actions ont été délibérés par le Pays Sud Toulousain et les 3 communautés de communes. Chaque collectivité est en charge de la réalisation et du suivi annuel de son plan d'actions.

L'évaluation, quant à elle sera réalisée à 3 et 6 ans de façon multi-partenariale en associant les acteurs locaux et les partenaires.



L'évaluation environnementale stratégique a permis d'identifier des indicateurs d'impact de l'action quand celle-ci peut avoir un impact sur l'environnement. Dans le cas où les impacts ne peuvent être évités alors des mesures Éviter-Réduire-Compenser sont préconisées dans les fiches-actions.

Un territoire mobilisateur et engagé pour la réduction de son empreinte carbone, porté par son SCOT

Quelques exemples d'actions :



Mobiliser les ressources humaines et les financements internes et externes

Afin de garantir la mise en œuvre du PCAET sur le territoire, les collectivités s'engagent à mettre à disposition de la démarche des ressources humaines et financières.



Créer un comité d'évaluation à l'échelle du Pays ouvert aux acteurs engagés sur le territoire

L'évaluation participative tout au long du projet permettra notamment de faire les observations liées à la mise en œuvre des actions et de les réajuster si nécessaire.



Ambition climat et démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises « Lafarge Holcim »

L'entreprise est engagée dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années.



Déployer une charte d'engagement auprès des acteurs socio-économiques et des communes

Une charte d'engagement permet aux différentes structures de s'impliquer à leur échelle et à leur niveau pour répondre aux enjeux du plan climat.



Mutualiser les pratiques et les équipements de gestion des déchets sur le territoire

Il s'agit de déployer les bonnes pratiques et de réfléchir à des projets communs (déchets verts, bois, papier) et aux possibles mutualisation (compacteur, transports, exutoire) visant à la fois une économie financière et l'évitement d'émission de gaz à effet de serre.



Coordonner les actions mutualisables des collectivités

Les collectivités doivent relever certains défis identiques, aussi, il est plus que pertinent de mutualiser les réflexions afin d'avoir une action coordonnée et plus impactante à l'échelle locale, par exemple sur la mobilité, le réemploi, la communication et la sensibilisation.

Quelques exemples d'actions :



Rénovation énergétique de l'habitat collectif « *OPH 31* »

L'office Public de l'Habitat de la Haute Garonne s'engage dans la rénovation thermique de son parc de logement permettant de réduire la facture énergétique des habitants.



Pérenniser les services d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat existants

Le Pays Sud Toulousain porte le dispositif [Objectif Réno](#) et l'Espace Info Energie sur le territoire. Il s'agit de maintenir et faire évoluer ces services dédiés à l'accompagnement technique et financier des particuliers.



Améliorer la gestion énergétique des bâtiments publics

Il s'agit d'embarquer la performance énergétique lors des rénovations et des constructions, pour assurer maîtrise des coûts et confort d'hiver et d'été. Des méthodes innovantes comme le BIM « Building Information Modeling » et des campagnes de mesures des consommations d'énergie sont à déployer.



Diagnostic énergie chez les artisans « *EMAZI* »

La Chambre des Métiers de la Haute Garonne accompagne les artisans locaux pour maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques.



Défi des collectivités à énergie positive:

Afin de sensibiliser les usagers et agents, le défi collectivités à Energie Positive les invite à réaliser des économies en se regroupant en équipe et en adoptant des comportements responsables qui permettent de réduire les factures d'énergie et d'eau.

La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable

Quelques exemples d'actions :



Créer un pôle de compétence sur la transition énergétique

Il s'agit de développer une offre de formation et de professionnalisation en lien avec la transition énergétique. L'objectif : attirer de nouvelles entreprises sur les énergies renouvelables et le recyclage.



École de la transition écologique-Lahage (ETRE) « *Association 3PA* »

Pour des jeunes de moins de 25 ans, qui n'ont pas trouvé leur voie dans le système scolaire classique et qui veulent se (re)mettre dans un contexte professionnel et se former via les métiers de l'environnement.



Visites énergie en entreprises: profil énergétique et préconisations « *CE931* »

Ce service gratuit sert à faire un premier état des lieux des consommations d'énergie de l'entreprise, et à proposer des actions prioritaires à mettre en place pour améliorer son efficacité énergétique.



Favoriser la collecte de produits à réutiliser (seconde vie) et développer les ressourceries

Donner une seconde vie aux produits c'est possible et pour favoriser cette piste il est nécessaire que les collectivités accompagnent les associations locales et structurent un réseau sur le territoire.



Appui aux projets collectifs dans le domaine de la transformation et de la commercialisation des produits en circuits de proximité « *FD CIVAM 31* »

Le Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) accompagne les agriculteurs dans l'objectif de pérenniser leur activité.



Soutenir les circuits courts

Les collectivités ont un rôle crucial à jouer en accompagnant les porteurs de projets, en donnant une meilleure visibilité aux producteurs locaux. A visiter, le guide « [Les Saveurs du Sud Toulousain](#) ».



Mettre en place une mesure agro-environnementale et climatique en système polyculture élevage « *Chambre Agriculture 31* »

Ces mesures permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et environnementale.



Construire et étendre une démarche qualité sur l'ensemble des zones d'activités

L'objectif est de créer une charte d'aménagement durable et de fixer des objectifs ambitieux en matière de consommation énergétique, d'imperméabilisation des sols par exemple...

Un territoire favorisant les mobilités responsables et solidaires pour une meilleure qualité de l'air

Quelques exemples d'actions :



Créer un poste de conseiller en mobilité et promouvoir les mobilités alternatives à l'auto-solisme

Ce conseiller sera en charge de sensibiliser le public et d'expérimenter des solutions d'autopartage en lien avec le [Plan de Mobilité Rurale](#) du Pays Sud Toulousain.



Développer les aires de co-voiturage sur l'axe A 64 « *Conseil Départemental 31* »

Le Conseil départemental va créer des aires de co-voiturage qui seront recensées et géolocaliser sur une plateforme permettant également la mise en relation des utilisateurs.



Favoriser les modes de déplacements doux

Cette action consiste à sensibiliser les enfants aux modes de déplacements vertueux et à favoriser le développement d'aménagements cyclables.



Favoriser les usages vertueux de l'automobile

Expérimenter l'autostop organisé, l'autopartage, favoriser les plans de déplacement entreprises et mailler le territoire d'aires de co-voiturage.



Innover dans la mobilité : expérimenter un service de covoiturage solidaire

Pour réaliser de la mobilité inclusive (pour tous), il faut d'abord organiser le dialogue entre les acteurs sociaux (personnes âgées, jeunesse, précarité) et les collectivités.



Développer les transports collectifs locaux comme le transport à la demande

Le transport à la demande (TAD) fonctionne sur le territoire, il s'agit ici d'appréhender les enjeux pour son développement et le faire connaître auprès des habitants.



Le télétravail dans les tiers lieux « *Relais D'entreprises* »

Relais d'entreprise est une société qui encourage la pratique du télétravail en proposant une alternative au travail à domicile. Il s'agit d'une solution concrète pour répondre aux flux pendulaires vers Toulouse.



Permettre la non-mobilité via la mise en place de services dédiés

Pour éviter les déplacements, les collectivités souhaitent développer la MSAP (Maison de Services au Public), expérimenter la mise en réseau des tiers lieux et rendre visible l'offre locale aux entreprises de la Métropole Toulousaine.

Un territoire à énergie positive

Quelques exemples d'actions :



Mettre en place un schéma directeur des énergies renouvelables

Le PCAET a permis d'élaborer une stratégie, il s'agit grâce à cet outil de planifier et d'optimiser la production, la distribution et la consommation de l'énergie sur le territoire.



Construction d'un parc solaire auto-financé « *Enercoop* »

Sur le site d'une ancienne gravière, Enercoop installe une centrale solaire au sol d'une puissance de 250 KWc, soit la consommation de 110 foyers (hors chauffage).



Réaménagement de carrières pour projets photovoltaïques « **CEMEX** »

Le réaménagement de certaines carrières permet d'affecter l'espace à la production d'électricité photovoltaïque. Les communes concernées sont Cintegabelle, Noé et Salles ou Lafitte-Vigordane.



Favoriser l'acceptation des énergies renouvelables

Il est nécessaire de sensibiliser sur les projets qui fonctionnent localement en structurant notamment un document de communication sur le sujet.



Favoriser le développement des filières solaires, biomasse, géothermie, éolien, méthanisation à la ferme

Il s'agit de s'organiser localement pour que les porteurs de projets puisse disposer des équipements et outils nécessaires à leur réalisation (exemple : plateforme de stockage du bois).



Favoriser l'implantation de projets de méthanisation sur le territoire « **GRDF** »

Le gestionnaire de réseaux local de gaz assiste la collectivité dans l'analyse du potentiel méthanisable dans la continuité des travaux initiés dans le cadre du PCAET.

Un territoire adapté au changement climatique

Quelques exemples d'actions :



Programme d'actions et de prévention des inondations de la vallée de Lèze « **SMIVAL** »

Le Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze met en œuvre un programme d'actions pour réduire les risques d'inondation, améliorer la sensibilisation des riverains, des élus, des administrations, sécuriser les personnes...



Intégrer les enjeux et les objectifs du PCAET dans les documents d'urbanisme

LE PETR Pays Sud Toulousain révisé son SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), et les communes leur PLU (Plan Local de l'Urbanisme) au fur et à mesure. Aussi il est nécessaire de doter les services techniques d'outils leur permettant de traduire les objectifs TEPOS dans ces documents.



Développer les achats durables au sein des collectivités

Par les achats publics, les collectivités ont un réel impact local, aussi elles prévoient de développer les achats responsables de manière compatible à la réglementation des marchés publics.



Repar'acteurs: annuaire web de la réparation en Occitanie « **Chambre des Métiers 31** »

Consolider [l'annuaire web](#) avec les entreprises installées sur le territoire.



Programme de plantation de haies champêtres « **Arbres et Paysages d'Autan** »

A destination des citoyens, des collectivités et des entreprises ce programme vise à valoriser, notamment, les essences locales et la gestion écologique des espaces verts et naturels.



Sensibiliser les usagers à la ressource en eau

La tension locale étant importante, il est incontournable de sensibiliser le grand public sur le sujet de la qualité mais aussi de la quantité de cette ressource.

payssud TOULOUSAIN

Contact :

Fanny faucon

f.faucon@payssudtoulousain.fr

05 61 97 30 34

Document réalisé par l'AREC, appuyé par le bureau d'étude EXPLICIT



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie